

GT Sites ruraux Nationaux

Compte rendu de la réunion du 21 Juin 2012

Horaire : 10 h – 14h00

Lieu : MEDDE – salle 31N27, Grande Arche, paroi Nord

Animation : Eva Leoz – LCSQA-INERIS

Secrétariat : Alexandre Albinet – LCSQA-INERIS

Liste de présence

Alexandre Albinet	alexandre.albinet@ineris.fr	LCSQA-INERIS	X
Antonin Mahévas	amahevas@airbreizh.asso.fr	AASQA-Airbreizh	X
Clément Bret	cbret@air-rhonealpes.org	AASQA-Air Rhône Alpes	X
Elise Chappaz	elise.chappaz@developpement-durable.gouv.fr	MEDDE	X
Emmanuel Jantzen	emmanuel.jantzen@air-lorraine.org	AASQA-AIR Lorraine	X
Eve Chretien	eve.chretien@atmo-ca.asso.fr	AASQA-ATMO Champagne Ardennes	X
Eva Leoz	eva.leoz@ineris.fr	LCSQA-INERIS	X
Florent Hosmalin	hosmalin@ligair.fr	AASQA-LIG'AIR	X
François Mathé	francois.mathe@mines-douai.fr	LCSQA-EMD	X
Laurence Rouil	laurence.rouil@ineris.fr	INERIS	Excusé
Marie-Pierre Vagnot	mvagnot@air-rhonealpes.fr	AASQA-Air Rhône Alpes	X
Olivier Favez	olivier.favez@ineris.fr	LCSQA-INERIS	X
Patrice Coddeville	patrice.coddeville@mines-douai.fr	LCSQA-EMD	X
Patrice Colin	colin@ligair.fr	AASQA- LIG'AIR	Excusé
Pierre Yves Robic	pierre-yves.robic@oramip.org	AASQA-ORAMIP	Excusé
Stéphane Sauvage	stephane.sauvage@mines-douai.fr	LCSQA-EMD	Excusé
Stéphane Verlhac	stephane.verlhac@ineris.fr	LCSQA-INERIS	Excusé

Note : Les présentations effectuées par les différents intervenants sont disponibles sur le site web du LCSQA sur la page de la Réunion « Sites Ruraux Nationaux » avec tous les documents concernant la réunion du 21 Juin 2012.

1. POINT D'AVANCEMENT TECHNIQUE

o Planning, périodicité des prélèvements, difficultés rencontrées et mise en évidence de problèmes.

Discussion ouverte sur le planning, périodicité des prélèvements, difficultés rencontrées et mise en évidence de problèmes.

Anions/Cations + EC/OC

✓ Présentation de Olivier Favez (LCSQA-INNERIS) (GT sites ruraux_21_06_2012_Bilan 2011 spéciation PM2.5 sites ruraux nationaux LCSQA INNERIS.pdf)

- Présentation de l'implantation des sites. Le site de Dieulefit va être déplacé à partir de Janvier 2013 à Saint Nazaire le Désert (situé à 20 km de Dieulefit). Ce changement fait suite au fait que Dieulefit va devenir une unité urbaine et de ce fait, ne respecte plus les caractéristiques requises.
- La périodicité des prélèvements (1/7) pour anions/cations et EC/OC peut poser des problèmes à la conformité avec la couverture temporelle minimale exigée (14 %) ainsi qu'à la représentativité temporelle (pas de choix aléatoire des jours de la semaine). Au final, 2 des 6 sites ne sont pas conformes à la Directive (Dieulefit et Guipry) en termes de couverture minimale. Il est rappelé que l'échantillonnage doit être à hauteur de 14 % de la couverture temporelle. A cela se rajoute un taux de fonctionnement de 90 %. Au final, la valeur minimale à atteindre est donc de 12,6 %.
- Toutefois, les taux de fonctionnement finaux sont assez limites. Il faut s'assurer d'obtenir au minimum 51 couples de mesures valides (filtres + PM_{2.5}). Des prélèvements supplémentaires à programme du dimanche au lundi sont une option à retenir.
- Conformément aux dispositions prises lors de la réunion précédente, la spéciation reste sur une base 1 j/7, du lundi au mardi. Ce mode de fonctionnement est mis en place dans l'attente des résultats des tests (réalisés en parallèle des tests de conservation des HAPs prévus fin juin-début juillet 2012) sur un éventuel impact qualitatif de la stratégie de prélèvement adoptée de 1j/6 avec le fait que le filtre échantillonné est stocké quelques jours dans le préleveur DA80 avant ramassage par les AASQA concernées.

Dépôts HAP et métaux

- Il convient de repréciser les références du matériel à acquérir pour le prélèvement des métaux dans les dépôts (flacon, entonnoir...). Un email de Laurent Alleman a déjà été envoyé dans ce sens.
- 3 des sites ont déjà commencé les mesures dans les dépôts (Air Lorraine (depuis Avril 2012), Air Rhône-Alpes (depuis Mai 2011), Air Breizh (depuis Juin 2012)). ORAMIP et ATMO CA attendent le financement. LIG'AIR attend des précisions sur le matériel notamment pour les métaux.
- Les prélèvements pour les dépôts doivent commencer le premier Mardi de chaque mois (en même temps que les filtres).
- Au minimum 1 blanc tous les 6 mois est à faire même si dans un premier temps un blanc tous les 3 mois (1 par saison) serait préférable.

o Suivi de la température interne des DA-80.

✓ Présentation de Eve Chrétien (Atmo-CA) (GT sites ruraux_21_06_2012_Suivi de la température DA-80_ATMO CA.pdf)

L'influence sur la température quand les DA-80 fonctionnent est évidente. La température interne des DA-80 (porté fermée) dépasse alors les 20 °C (peut atteindre 28 – 29 °C sur les données présentées).

Ces résultats reposent donc le problème du stockage des filtres (ex des HAP pour laquelle la température de stockage des échantillons avant analyse doit être < 20 °C). Il conviendrait de récupérer les échantillons avant le démarrage d'un nouveau prélèvement.

Les tests vont être poursuivis notamment pour évaluer l'influence en été. Toutes les AASQA vont faire des tests similaires de suivi de la T°C. Les sondes seront toutes disposées au plus près des filtres prélevés. Un nouveau point sera fait lors de la prochaine réunion (Pierre-Yves Robic doit en être informé).

2. POINT D'AVANCEMENT FINANCIER (MEDDTL).

Dépôts HAP et métaux

Le financement pour les mesures dans les dépôts est assuré pour l'année 2012 par le LCSQA-INERIS (seulement les analyses). Il faut donc envoyer les factures (et les devis) au LCSQA-INERIS. Les AASQA doivent rentrer en contact avec leurs laboratoires pour voir avec eux la démarche à adopter. Le matériel sera financé sur l'enveloppe 2013.

Anions/Cations + EC/OC

La fourniture des filtres vierges pré-conditionnés sera toujours gérée par le LCSQA-INERIS. L'achat des filtres n'est donc pas à inclure dans les demandes de budget pour 2013.

MERA/EMEP

Une réunion est prévue le 17/07/2012 entre l'ADEME, le MEDDE et l'EMD à propos du financement des sites EMEP/MERA. Cela représente environ 1 M€ par an.

3. POINT D'AVANCEMENT SUR L'ECHANGE, LE PARTAGE ET LA VALIDATION DES DONNEES

o Interprétation des blancs de terrain.

✓ Présentation de Olivier Favez (LCSQA-INERIS) (GT sites ruraux_21_06_2012_Bilan 2011 spéciation PM2.5 sites ruraux nationaux_LCSQA_INERIS.pdf)

- Présentation d'une la démarche de validation des données PM_{2.5} en les comparant aux données PM_{2.5} reconstituées avec les données de l'analyse chimique et de EC/OC ⇒ il semble qu'il y ait un problème de mesures PM_{2.5} par TEOM-FDMS en particulier sur les sites de Revin et Peyrusse (blancs d'instrument à vérifier).
- Comparaison entre les sites de la composition chimique de l'aérosol.
- Pas de problème pour anions/cations (blancs à retrancher et valeurs faibles)
- EC/OC plus problématique. Il faudrait normalement ne pas les retrancher (en conformité avec le rapport technique) car les blancs (OC) de terrains pourraient ne pas être représentatifs des artefacts de prélèvements. Par ailleurs, une variation saisonnière de ces blancs est observée.
- Pour l'ammonium, un artefact positif de prélèvement semble exister, en particulier sur les sites de Jonville et Guipry.
- Il semble important de reporter les valeurs de EC/OC acquises en transmittance et en réflectance.

o Procédures de validation des données EC/OC et anions/cations.

✓ Présentation de Olivier Favez (LCSQA-INERIS) (GT sites ruraux_21_06_2012_Validation composition chimique des PM_LCSQA_INERIS.pdf)

- Cette présentation sera diffusée auprès des AASQA.

- o ***Validation des données sur les mesures dans les dépôts (HAP et métaux).***

Les valeurs des blancs ne sont pas à retirer. Elles servent de contrôle. A la fin de l'année on pourra faire une comparaison des niveaux de concentrations observées avec ceux indiqués dans la norme.

4. QUESTIONS DIVERSES

- o ***Implications de la révision de la Directive sur les mesures à réaliser pour les sites ruraux nationaux.***

- La possibilité de passer de mesures $PM_{2.5}$ à PM_{10} est en discussion. En effet, la mesure Ca^{2+} , Mg^{+} et K^{+} dans les $PM_{2.5}$ a peu d'intérêt.

- o ***Adéquation des sites ruraux nationaux actuels avec les futurs critères de classification des stations rurales nationales.***

✓ Présentation de François Mathé (LCSQA-EMD) (GT sites ruraux_21_06_2012_Localisation des sites ruraux_LCSQA_EMD.pdf

L'évolution des critères est en accord avec la classification des sites selon les guides européens de 2002 et 2012. La classification est essentiellement basée sur la localisation et sur les sources d'influence dominantes. Les détails sont regroupés sur la présentation faite par François Mathé.

- o ***Sites non-EMEP/MERA $\Rightarrow$ échantillons des 4 premiers mois de 2012 (EC/OC et anions/cations) : envoi au LSCE et résultats ?***

Les échantillons ont normalement tous été envoyés au LSCE (à vérifier pour Verneuil) et sont en cours d'analyse.

5. FIN DE LA REUNION

Date de la prochaine réunion : 27/11/2012 en complément de la CS « Benzène HAP Métaux ». Lieu : MEDDE – salle 31N47, Grande Arche, paroi Nord